

édito

Après le 1^{er} mai, une nouvelle étape ...

Et pas n'importe quelle étape ! En effet, beaucoup reste encore à accomplir pour faire aboutir nos revendications et particulièrement au sujet des retraites.

C'est bien dans cet objectif que, comme annoncé précédemment, la CGT met à votre disposition des cartes pétitions qu'il vous faut faire signer en masse.

Ces cartes doivent évidemment porter la griffe des adhérents CGT en passant notamment par nos organisations, mais elles doivent aussi aller au-delà de nos « rangs » pour impliquer l'ensemble des salarié(e)s. Chacune et chacun doit être en capacité de pouvoir s'exprimer et c'est bien là le rôle essentiel de ces cartes qui doivent ainsi prendre une envergure nationale pour toucher toute la population. Nous en ferons un premier bilan début juin.

En lien avec l'actualité, les pseudo solutions proposées à la Grèce, qui risqueraient par ailleurs de s'étendre à l'ensemble des pays en situation de faillite, consistant à conditionner l'aide aux nations en échange d'une dégradation organisée des conditions de vie des populations ne peuvent répondre à la demande et aux attentes de l'ensemble des salarié(e)s européens.

Plus que jamais, les acquis sociaux sont attaqués à la fois par des projets de loi gouvernementaux mais aussi par une mise sous tutelle de la finance internationale.

Il nous faut donc combattre sur tous les fronts et surtout au-delà des frontières géographiques, l'Europe boursière jouant là son ignoble jeu spéculateur.

L'intersyndicale du 6 mai nous appelle à l'action interprofessionnelle et à la grève dans

déploiement

Une action CGT pour se déployer, mobiliser et syndiquer

La Confédération a amorcé la campagne de pétition en mettant 200 000 exemplaires de la carte à disposition des unions départementales et des fédérations.

En 24 heures, les commandes supplémentaires de cartes par 43 UD et 5 FD se montent à 650 000 exemplaires.

En rajoutant les 100 000 pétitions, objectif décidé par l'UD des Bouches du Rhône, nous obtenons : $200\ 000 + 650\ 000 + 100\ 000 = 950\ 000$.

Il ne s'agit pas seulement de faire signer chacune et chacun des 700 000 adhérents de la CGT mais de leur permettre de proposer d'en faire signer 2, 3, 4 ... autour d'eux : collègues de travail, famille, amis.

Ce sera l'occasion pour nos syndiqués d'inviter leur entourage à débattre des revendications, signer la pétition et se syndiquer pour construire efficacement la suite.

Alors 1 million, c'est beaucoup pour chaque syndiqué, mais 2 ou 3 signatures en plus d'eux, c'est 2,1 à 2,8 millions au total.

Avec la participation de chacun tout devient possible !

UD du VAR

Les organisations syndicales départementales : CGT, CFDT, FO, UNSA, Solidaires, FSU et UNEF ont organisé un débat public le vendredi 23 avril de 18 h 00 à 20 h 00 à la FAC de La Garde / Toulon. 300 personnes ont assisté au débat qui a permis à chaque organisation, à travers l'intervention de représentants nationaux (Eric Laffont pour la CGT), de porter ses propositions en terme de financement notamment.

L'UD CGT, avec la FSU, a multiplié les bilatérales et les intersyndicales pour convaincre les organisations de s'inscrire dans l'initiative. Cette initiative, médiatisée, s'inscrit dans le processus engagé par la CGT qui vise à faire connaître nos propositions. A noter que la présence de l'UNEF a enrichi le débat.

Le débat dans la salle, après écoute des intervenants, a été chaud, notamment sur la stratégie des luttes.

L'UD CGT se félicite du succès de cette initiative.

Le 3 mai, elle a organisé devant les médias un échange croisé entre la CGT, l'UNEF et l'UNL.

tous les secteurs professionnels le 27 mai 2010. Entre temps, nous devons travailler et impulser pour asseoir un niveau de mobilisation de grande importance, nécessaire à la réussite de cette journée.

Soyons certains que toute la CGT doit s'impliquer à 200 % dans toutes les initiatives prévues car cela nous

permettra de donner le ton d'un rassemblement unitaire où notre CGT est totalement partie prenante et même chef de file, dans le but ultime de gagner nos retraites, nos salaires, nos emplois, nos services publics !

La permanence confédérale
Jérôme Marcel et Eric Aubin

cohérence revendicative

Concernant les retraites, les organisations syndicales rappellent que l'emploi « en quantité, en qualité et qualifié, reconnu et valorisé » doit devenir une priorité dans les entreprises et les administrations pour redonner du sens au travail, à la société toute entière. C'est une source de financement incontournable pour assurer le devenir et la pérennité de notre système de retraites par répartition basé sur la solidarité intergénérationnelle.

Une plus juste répartition des richesses, la réduction des inégalités, l'égalité entre les femmes et les hommes au travail s'imposent aussi pour garantir à tous un bon niveau de vie à la retraite. L'âge légal de départ en retraite à 60 ans doit être maintenu. La pénibilité du travail doit être reconnue et ouvrir des droits à un départ anticipé à la retraite.

construction unitaire

Le communiqué commun porte les axes pour construire un contenu revendicatif de haut niveau dans chaque entreprise et chaque profession sur les salaires, l'emploi, la retraite, les services publics et la politique industrielle.

Le 27 mai doit être mis au service de la convergence revendicative, professionnelle et interprofessionnelle de toutes les entreprises et les secteurs en lutte pour l'élargir à l'ensemble du monde du travail.

L'enjeu de la réussite du 27 mai porte sur notre capacité à gagner des appels unitaires à la grève dans chaque entreprise, chaque territoire, chaque profession pour les faire converger dans le cadre de manifestations interprofessionnelles.

Une nouvelle rencontre des cinq organisations syndicales se tiendra à la suite du sommet social et avant notre journée d'action du 27 mai. Nous aurons d'ici là les premiers éléments du dossier retraites, ce qui nous permettra d'alimenter nos revendications.

Dans le même sens, la CGT organise trois étapes utiles à la construction revendicative collective : la réunion des fédérations du vendredi 7 mai ; la réunion des secrétaires généraux des fédérations, unions départementales et comités régionaux avec la direction confédérale le 11 mai ; l'action CGT portant la pétition sur la retraite pour construire le rassemblement de tous les salariés dans l'unité.

les luttes

Clinique Pont de Chaume (Montauban)

Après trois semaines de grève, les salariés (es) de la clinique viennent de gagner sur leur principal revendication. Ils ont obtenu l'équivalent d'un 13^e mois dont la mise en place sera échelonnée sur trois ans (50 % en 2010) et la baisse d'un jour de carence en cas de maladie.

Comme le dit la déléguée CGT : « *La direction a pris une baffre monumentale. Ce qu'on a gagné, il ne faut pas en avoir honte ... ce qu'on a gagné en plus, c'est la cohésion et ça restera notre force* ».

Oui, ce succès est celui de la détermination et de l'unité des salariés. Avec un syndicat CGT dynamique et qui vient de se renforcer d'une vingtaine d'adhérents.

info / intox

Concertation ou négociation...

Si la plupart des commentateurs font bien état de la « concertation » engagée dans le cadre du rendez-vous 2010 des retraites, il n'est pas rare d'entendre l'interpellation suivante : où en sont les négociations ?

Il ne s'agit pas de se livrer ici à un exercice de sémantique, mais de montrer qu'il y a de grandes différences entre « concertation » et « négociation ».

Lorsque s'ouvre une négociation, la partie qui l'a initiée fait état de son projet et les discussions s'engagent sur cette base. Les autres parties ont à charge de formuler contre-propositions, voire contre-projet.

Dans une négociation, il faut jouer cartes sur table.

Dans une concertation, ainsi qu'en témoigne celle qui vient de s'ouvrir, la partie qu'il l'a engagée n'est visiblement tenue à rien...

Ainsi, depuis le 12 avril 2010, date des premières rencontres bilatérales, et alors que plusieurs réunions se sont déjà tenues, aucune information n'a été apportée par le gouvernement concernant ses intentions. A chaque fois, il est demandé aux organisations syndicales, de façon séparée, d'exprimer leurs points de vue sur tel ou tel aspect du dossier retraite.

La délégation CGT fait en sorte de porter les attentes et aspirations de l'ensemble des salariés en matière de retraite, et développe ses différentes propositions, mais cela ne donne pas lieu à discussion.

Pour que la CGT soit entendue, et pas seulement écoutée, il importe que toutes ses organisations oeuvrent à la construction d'un tout autre rapport de forces, en faisant connaître largement ses analyses et ses propositions.